

Les dossiers des universités de Bordeaux, Toulouse, Strasbourg, Montpellier, Lyon et Grenoble pourront se partager le produit de la vente des actions d'EDF pour rénover leur patrimoine. Aucun établissement francilien ne figure dans la liste.

Universités : six grandes villes lauréates de l'« Opération Campus »

Le suspense est demeuré intact toute la journée. Après avoir laissé son jury délibérer hier, la ministre de l'Enseignement supérieur, Valérie Pécresse, a dévoilé dans la soirée les six dossiers lauréats de son « Opération Campus ». Six grandes métropoles provinciales, rassemblant dix-neuf universités et 340.000 étudiants remportent la mise : Bordeaux, Toulouse, Strasbourg, Montpellier, Lyon, et Grenoble. Aucun des quinze dossiers franciliens n'a en revanche suscité l'adhésion du jury. Les vainqueurs ne se voient pas, pour autant, décerner un chèque en blanc : à Strasbourg, Lyon et Toulouse le projet n'est que partiellement validé. Montpellier et Grenoble devront obtenir le feu vert des nouveaux présidents d'université, en cours de réélection.

Pour les heureux élus, c'est cependant la fin d'une course d'obstacles de plusieurs semaines. Près de 70 des 85 universités hexagonales s'étaient portées candidates, seules ou regroupées (46 dossiers au total) pour obtenir des fonds destinés à construire ou rénover leur patrimoine immobilier. L'appétissante cagnotte, issue des 5 milliards tirés de la vente d'une partie du capital d'EDF (voir ci-dessous),



Amin Le Boi/Photoanstop

Près de 70 des 85 universités hexagonales se sont portées candidates, seules ou regroupées, pour obtenir des fonds destinés à construire ou rénover leur patrimoine immobilier.

a suscité les espoirs les plus fous dans un secteur cruellement sous-doté face à la concurrence étrangère. Ces dernières semaines, les rumeurs étaient d'ailleurs allées bon train. Valérie Pécresse est demeurée peu disert, réservant la primeur du choix au jury de « personnalités indépendantes » (Gilles

Pélisson, Jean-Lou Chameau...). Tout juste est-elle intervenue pour rappeler à l'ordre les acteurs du plateau de Saclay (Centrale, Paris-XI, Supelec...), incapables de s'entendre au point de présenter six projets différents en dépit de leur proximité géographique. Un dossier commun est désormais en cours

d'élaboration pour la session de rattrapage de l'« Opération campus », qui interviendra fin juillet (quatre nouveaux lauréats).

Pour ce premier casting, les jeux étaient donc apparus très ouverts, d'autant que les critères de sélection étaient délibérément hétérogènes. Le jury a tenu compte à la fois de l'ambition pédagogique et scientifique, de l'urgence immobilière, de la vie étudiante, et du caractère structurant du projet pour le territoire. Les universités candidates avaient évidemment cherché à jouer sur tous les tableaux (stratégie, immobilier...), s'adjoignant au passage le soutien financier – parfois conséquent – des collectivités locales (par exemple à Montpellier). Résultat, des projets chiffrés à plusieurs centaines de millions d'euros (680 à Grenoble...), rivalisant d'originalité, comme celui de Bordeaux (voir encadré). « Pour se différencier, les candidates ont été obligées de présenter de véritables projets stratégiques », se félicite le ministre.

De nombreux déçus

L'exercice n'est pas dénué de vertu, à six mois du passage à l'autonomie, en particulier dans le domaine immobilier (17 millions de mètres carrés), où la dévolution s'annonce compliquée. Certains établissements bien dotés, comme Paris-VI, font déjà pression pour obtenir leur patrimoine ; d'autres sites, très dégradés, réclament au préalable une aide supplémentaire de l'Etat. « Ceux qui n'auront rien via l'« Opération Campus » auront malgré tout un peu plus l'an prochain, puisqu'ils seront moins nombreux à se partager les dotations annuelles », rappelle la Rue Descartes. Il n'est pas certain que cela suffise à consoler les nombreux déçus.

LAURENCE ALBERT

Six projets originaux

A Bordeaux, le projet initié par les 4 universités et de nombreuses écoles d'ingénieurs prévoit le regroupement en grands « collèges » thématiques sur le modèle anglo-saxon.

A Grenoble, les trois universités souhaitent la réorganisation de la formation autour de pôles thématiques (médecine, logiciels, ingénierie...) et la création de cinq nouvelles écoles.

A Strasbourg, les universités, déjà engagées dans un processus de fusion, ont profité de l'« Opération Campus » pour peaufiner leur stratégie immobilière : reconstruction d'immeubles, création d'une maison des étudiants.

A Montpellier, les trois universités ont envisagé, à terme, leur fusion. Le projet vise une restructuration autour de pôles thématiques (environ-

nement, agronomie, eau...)

A Lyon, trois universités et trois grandes écoles participantes ont travaillé à ce projet, réparti sur quatre sites. Seuls deux sites (Charles Mérier et la Doua) ont été retenus.

A Toulouse, un projet très axé sur les nanotechnologies a notamment pour objectif de « décloisonner » les trois campus, disséminés dans la ville.